

Ville de Rigaud

Rapport financier

31 décembre 2024

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Rigaud | 71133 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Anne-Marie Déziel, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Rigaud pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 12 septembre 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	42
Analyse des charges	54

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Ville de Rigaud**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Ville de Rigaud** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Rigaud** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Rigaud** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO S.E.N.C.R.L.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Vaudreuil-Dorion, le 12 septembre 2025

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A116447

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Revenus			
Taxes	1	13 298 231	13 420 680
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 616 558	1 604 806
Quotes-parts	3		
Transferts	4	1 965 798	1 471 258
Services rendus	5	475 147	562 092
Imposition de droits	6	1 527 610	1 252 950
Amendes et pénalités	7	15 000	87 010
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	318 000	561 122
Autres revenus	10	191 600	1 283 138
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		(373 592)
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	19 407 944	20 243 056
Charges			
Administration générale	14	2 744 338	3 100 310
Sécurité publique	15	3 935 503	3 525 533
Transport	16	3 855 049	4 393 864
Hygiène du milieu	17	2 448 262	3 315 899
Santé et bien-être	18	47 075	47 074
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 075 378	1 178 984
Loisirs et culture	20	1 678 675	2 010 183
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	595 482	608 155
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	16 379 762	18 180 002
Excédent (déficit) lié aux activités	25	3 028 182	2 063 054
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26		48 569 685
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		45 573 858
Solde redressé	28		48 569 685
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29	50 632 739	48 569 685

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 291 679
Débiteurs (note 5)	2	8 767 459
Prêts (note 6)	3	1 534 640
Placements de portefeuille (note 7)	4	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	
Autres actifs financiers (note 8)	7	
	8	16 593 778
		16 727 496
PASSIFS		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	
Emprunts temporaires (note 9)	10	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 233 193
Revenus reportés (note 11)	12	526 821
Dette à long terme (note 12)	13	14 453 892
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	
Autres passifs (note 14)	15	57 737
	16	17 271 643
		18 299 659
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(677 865)
		(1 572 163)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	18	48 575 719
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 502 674
Stocks de fournitures	20	71 341
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	
Autres actifs non financiers (note 18)	22	160 870
	23	51 310 604
		50 141 848
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	50 632 739
		48 569 685
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	50 632 739
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	
	27	50 632 739
		48 569 685
Obligations contractuelles (note 19)		
Droits contractuels (note 20)		
Passifs éventuels (note 21)		
Actifs éventuels (note 22)		

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	3 028 182	2 063 054
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2	(280 400)(3 352 136)(
Produit de cession	3		8 366
Amortissement	4		2 158 397
(Gain) perte sur cession	5		(5 927)
Réduction de valeur / Reclassement	6		487 868
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		960 610
	8	(280 400)	(1 191 300)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(960 610)
Variation des stocks de fournitures	10		(17 610)
Variation des actifs incorporels achetés	11		21 695
Variation des autres actifs non financiers	12		40 154
	13		(68 808)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		22 544
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(1 007 723)
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	2 747 782	894 298
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17		(1 572 163)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		(2 920 889)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20		(1 572 163)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(677 865)	(1 572 163)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - Conversion des devises.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 063 054
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 158 397
Autres		
▪ Perte (Gain) sur dispo. d'immo	3.1	(5 927)
▪ Reclassement propriétés	3.2	960 610
	4	4 215 524
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	5	568
Autres actifs financiers	6	(1 204 920)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(611 883)
Revenus reportés	8	124 219
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	12 897
Propriétés destinées à la revente	10	(960 610)
Stocks de fournitures	11	(17 610)
Autres actifs non financiers	12	21 695
	13	40 154
		(68 808)
		3 750 972
		3 814 120
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(3 352 136)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	8 366
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()
	18	(3 343 770)
		(4 191 047)
Activités de placement		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	19	()
Remboursement ou cession	20	145 083
Autres placements de portefeuille		
Acquisition	21	()
Cession	22	()
	23	145 083
		232 677
Activités de financement (note 4)		
Émission de dettes à long terme	24	4 059 103
Remboursement de la dette à long terme	25	(4 586 167)
Variation nette des emprunts temporaires	26	()
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(13 288)
Autres		
▪	28.1	()
	29	(540 352)
		595 097
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	11 933
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice		
Solde déjà établi	31	6 279 746
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32	()
Solde redressé	33	6 279 746
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	5 828 899
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)		
Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Rigaud est un organisme municipal constitué et régi en vertu de la Loi sur les cités et villes du Québec. Elle est dirigée par un conseil et est responsable des activités municipales à caractère local.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

La ville ne contrôle aucun organisme et ne participe à aucun partenariat.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et sont constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la ville est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

La ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20, 30 et 40 ans
Bâtiments	30 et 40 ans
Véhicules	8, 10, 20 et 25 ans
Ameublement et équipement de bureau	5, 8 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la ville bénéficiera des services acquis.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Revenus autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert

Les revenus, autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert, sont constatés lorsque l'opération ou l'événement s'est produit, que l'entité s'attend à en obtenir les avantages économiques futurs et de façon distincte s'il s'agit d'une opération avec ou sans contrepartie (avec ou sans obligation de prestation). Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur. Dans le cas contraire, une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas de transmission directe de biens ou de services au payeur tels que l'imposition d'une amende ou d'une contravention.

Les revenus d'une opération avec contrepartie sont constatés lorsque l'entité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur. Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit identifier si l'opération comprend plusieurs services et biens distincts. Chaque bien ou service distinct s'accompagne d'une obligation de prestation à traiter séparément où le prix de transaction sera réparti sur l'ensemble des biens et services distincts de l'opération.

Les revenus d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont comptabilisées de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception.
- Les ajustements de revenus de taxes à la suite de l'entrée en service de modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles sont constatés à partir des certificats émis par l'évaluateur qui ont un effet rétroactif sur l'exercice.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales

- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

- pour le passif constaté: sur la durée de vie restante des actifs correspondants.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation et des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créateurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-values.

La ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouvrés.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — Revenus (chapitre SP 3400)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du chapitre SP 3400, *Revenus*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Le chapitre SP 3400 comprend des exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des revenus courants dans le secteur public, notamment par une distinction entre les opérations comportant des obligations de prestations de celles qui n'en comportent aucune. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur la présentation des sources et des types de revenus importants ainsi qu'une description de la façon dont chacun des types de revenus est comptabilisé.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur les revenus d'imposition de droits autres que les droits de mutation immobilière, sur les services rendus, sur les amendes et pénalités ainsi que sur les autres revenus.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	6 291 679	6 279 746
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	6 291 679	6 279 746
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	6 291 679	6 279 746
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	5 281 012	4 933 276
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	3 296 000	1 269 000

Note

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 193 974	1 346 733
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	3 887 083	3 966 970
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 205 070	2 344 421
Organismes municipaux	13	671 286	543 401
Autres			
▪ Divers	14.1	220 393	272 249
▪ Mutations à recevoir	14.2	589 653	294 253
	15	8 767 459	8 768 027
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 119 779	1 181 127
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	1 119 779	1 181 127
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	2 958 309	2 993 681
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	52 765	12 601
Ministère de la Culture et des Communications	25	48 017	62 476
Autres ministères/organismes	26	827 992	898 212
	27	3 887 083	3 966 970

Note

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt au taux de 3.47 % et viennent à échéance en 2038.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

	2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪ Prog. inst. fosses septiques	30.1	1 409 640
▪ Fiducie de préservation	30.2	125 000
	31	1 534 640
		1 679 723
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

Note**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires**

La ville a négocié des marges de crédit pour un montant autorisé de 9 400 000 \$ (2023: 9 400 000 \$). Ces marges de crédit portent intérêts au taux de base. Au 31 décembre 2024, le solde non utilisé de ces marges est de 9 400 000 \$ (2023: 9 400 000 \$).

10. Créditeurs et charges à payer

	2024	2023
Fournisseurs	43	1 342 129
Salaires et avantages sociaux	44	410 477
Dépôts et retenues de garantie	45	298 767
Provision pour contestations d'évaluation	46	526 711
Autres		
▪ Organismes municipaux	47.1	33 782
▪ Intérêts courus	47.2	144 216
	48	2 233 193
		2 847 297

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**11. Revenus reportés**

	2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	8 147
Transferts		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50	
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51	
Accès entreprise Québec	52	
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53	
Autres	54.1	
▪ Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	
▪ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	506 174
▪ Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57	390 102
▪ Société québécoise d'assainissement des eaux	58	
▪ Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	
▪ Autres contributions des promoteurs	60	
▪ Fonds de redevances réglementaires	61	
Autres		
▪ Carrières et sablières	62.1	
▪ MMQ Loisirs	62.2	12 500
	63	526 821
		402 602

Note

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externes s'élèvent à 506 174 \$ (2023 – 390 102 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance		2024	2023
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,39	5,10	2025	2054	64	13 740 300
Obligations et billets en monnaies étrangères					65	
Autres dettes à long terme					66	
Gouvernement du Québec et ses entreprises					67	
Organismes municipaux					68	
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	1,99	5,69	2028	2029	751 351	47 572
Autres	2,50	2,50	2025	2025	53 333	106 670
					70	14 544 984
Frais reportés liés à la dette à long terme					71 (91 092)(77 804)
					72	14 453 892
						14 994 244

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets	Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	
2025	73		1 127 700	184 836
2026	74		1 047 600	184 836
2027	75		1 068 400	184 836
2028	76		1 111 700	176 785
2029	77		958 900	112 435
2030 et plus	78		8 426 000	
	79		13 740 300	843 728
Intérêts et frais accessoires	80		(92 377)
	81		13 740 300	751 351
				53 333
				14 544 984

Note

Lors du refinancement, l'organisme rembourse le solde au prêteur pour ensuite contracter une nouvelle dette à long terme d'un montant équivalent ou moindre.

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées		82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées		83	
		84	
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées		85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées		86	
Régimes à cotisations déterminées		87	237 457
Autres régimes (REER et autres)		88	168 747
Régimes de retraite des élus municipaux		89	18 981
		90	20 689
		256 438	189 436

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	57 737
Autres		55 516
-	93.1	
	94	57 737
		55 516
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	55 516
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97	()
Charge de désactualisation ¹	98	2 221
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	57 737
		55 516

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent les terrains.

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 100 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Taux d'actualisation, incluant l'inflation 4,00%

Période d'actualisation* De 16 ans à 25 ans

Taux d'inflation 3,00%

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 63 522 \$ (63 522 \$ au 31 décembre 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	15 971 463	159 453	1 310 904	14 820 012
Eaux usées	102	13 082 369	185 053	847 922	12 419 500
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	16 198 927	269 356	3 354 320	13 113 963
Autres					
▪ Autres infrastructures	104.1	3 532 932	136 043	782 480	2 886 495
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	16 744 331			16 744 331
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	4 766 917	832 500	206 413	5 393 004
Ameublement et équipement de bureau	109	607 463	6 274	303 606	310 131
Machinerie, outillage et équipement divers	110	2 649 511	347 018	1 346 373	1 650 156
Terrains	111	4 759 635			4 759 635
Autres	112				
	113	78 313 548	1 935 697	8 152 018	72 097 227
Immobilisations en cours	114	2 851 468	1 416 439		4 267 907
	115	81 165 016	3 352 136	8 152 018	76 365 134
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	8 736 844	366 514	1 310 904	7 792 454
Eaux usées	117	6 513 700	312 979	847 922	5 978 757
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	8 046 219	495 329	3 354 320	5 187 228
Autres					
▪ Autres infrastructures	119.1	2 290 015	155 082	780 041	1 665 056
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	3 640 434	421 856		4 062 290
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	2 154 951	235 449	206 413	2 183 987
Ameublement et équipement de bureau	124	431 901	40 872	303 606	169 167
Machinerie, outillage et équipement divers	125	1 966 533	130 316	1 346 373	750 476
Autres	126				
	127	33 780 597	2 158 397	8 149 579	27 789 415
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	47 384 419			48 575 719
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	55 484	763 103		818 587
Amortissement cumulé	130	()	() 11 097 ()		() 11 097 ()
Valeur comptable nette	131	55 484			807 490

Note

Au cours de l'exercice, l'administration municipale a reçu, sous forme d'apports, des terrains et infrastructures servant d'assises de rues pour un montant de 569 268 \$ (2023: 0 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	2 463 092
Autres	134	39 582
	135	2 502 674
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	2 502 674

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
-	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
-	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪ Frais payés d'avance	143.1	160 870
Autres		
▪	144.1	201 024
	145	160 870
		201 024

Note**19. Obligations contractuelles****Contrats**

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de déneigement et d'entretien des rues, la ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 2 396 046 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2025	2026
1 406 982 \$	989 064 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels**Programme de subvention**

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 237 132 \$ à la Ville pour des travaux admissibles. La Ville doit également investir 122 159 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers, aucun revenu n'a été comptabilisé et un solde de 237 132 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

Des subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisant 627 293 \$ seront reçues. Les versements à recevoir au cours des prochains exercices s'établissent comme suit:

2025	76 613 \$
2026	71 988 \$
2027	67 194 \$
2028	62 226 \$
2029 et suivantes	349 272 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪ Maison des Jeunes de Rigaud	146.1	49 500	49 500
	147	49 500	49 500
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150	49 500	49 500

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Diverses réclamations et poursuites judiciaires estimées à 3 750 445 \$ ont été entreprises contre la ville. Certaines de ces réclamations ont été transmises aux assureurs de la ville qui en ont pris fait et cause.

Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques. Advenant un accueil favorable de ces réclamations, la charge en résultant serait imputée à l'exercice alors en cours.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs représentant des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	6 518 416 \$	6 136 760 \$
En souffrance :		
moins de 30 jours	- \$	135 284 \$
de 30 à 60 jours	3 162 \$	10 925 \$
plus de 60 jours	197 949 \$	200 780 \$
	6 719 527 \$	6 914 616 \$
Moins la provision pour créances douteuses	- \$	- \$
	6 719 527 \$	6 914 616 \$

La ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées.

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

La ville est d'avis qu'aucune provision pour moins-value n'est nécessaire au 31 décembre 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	—	—	—	—	—
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	1 895 540 \$	—	—	—	1 895 540 \$
Intérêts courus à payer	174 592 \$	—	—	—	174 592 \$
Dettes	1 331 448 \$	3 718 350 \$	2 023 186 \$	7 472 000 \$	14 544 984 \$
	3 401 580 \$	3 718 350 \$	2 023 186 \$	7 472 000 \$	16 615 116 \$

2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	—	—	—	—	—
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 654 765 \$	—	—	—	2 654 765 \$
Intérêts courus à payer	144 216 \$	—	—	—	144 216 \$
Dettes	1 229 930 \$	3 398 127 \$	2 099 085 \$	8 344 906 \$	15 072 048 \$
	4 028 911 \$	3 398 127 \$	2 099 085 \$	8 344 906 \$	17 871 029 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposé à ces risques.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la ville a l'intention de conserver ses prêts jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposé à ce risque.

La ville est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent régulièrement.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024		Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers				6 249 775 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie				6 249 775 \$
Prêts				
	1 489 417 \$			1 489 417 \$
Subventions	2 138 325 \$			2 138 325 \$
Passifs financiers				
Emprunts				
Dettes	14 544 984 \$			14 544 984 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

31 décembre 2023		Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers		–	6 265 582 \$	6 265 582 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Prêts		1 630 598 \$	–	1 630 598 \$
Subventions		1 947 765 \$	–	1 947 765 \$
Passifs financiers		–	–	–
Emprunts		–	–	–
Dettes		15 072 048 \$	–	15 072 048 \$

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 46 675 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2024 (52 281 \$ en 2023).

26. Données comparatives

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées ou reclassées.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Budget 2024	Sans ventilation de l'amortissement	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement			Ventilation de l'amortissement	Total
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	1	13 298 231	13 420 680		13 420 680
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 616 558	1 604 806		1 604 806
Quotes-parts	3				
Transferts	4	784 290	849 847		849 847
Services rendus	5	475 147	562 092		562 092
Imposition de droits	6	1 527 610	1 252 950		1 252 950
Amendes et pénalités	7	15 000	87 010		87 010
Revenus de placements de portefeuille	8				
Autres revenus d'intérêts	9	318 000	561 122		561 122
Autres revenus	10	20 000	434 471		434 471
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	18 054 836	18 772 978		18 772 978
					17 223 230
Investissement					
Taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 181 508	621 411		621 411
Imposition de droits	16				
Autres revenus	17		569 268		569 268
Contributions des promoteurs	18	171 600	279 399		279 399
Autres					74 808
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19				
Effet net des opérations de restructuration	20				
	21	1 353 108	1 470 078		1 470 078
	22	19 407 944	20 243 056		20 243 056
					19 669 624
Charges					
Administration générale	23	2 744 338	2 905 943	194 367	3 100 310
Sécurité publique	24	3 935 503	3 251 286	274 247	3 525 533
Transport	25	3 855 049	3 659 453	734 411	4 393 864
Hygiène du milieu	26	2 448 262	2 615 241	700 658	3 315 899
Santé et bien-être	27	47 075	47 074		47 074
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 075 378	1 173 743	5 241	1 178 984
Loisirs et culture	29	1 678 675	1 760 710	249 473	2 010 183
Réseau d'électricité	30				
Frais de financement	31	595 482	608 155		608 155
Effet net des opérations de restructuration	32				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		2 158 397 ()	2 158 397)	
	34	16 379 762	18 180 002		18 180 002
Excédent (déficit) lié aux activités	35	3 028 182	2 063 054		2 063 054
					2 995 827

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024		2023
	Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	3 028 182	2 063 054
Moins : revenus d'investissement	2 (1 353 108)(1 470 078)(
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 675 074	592 976
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Amortissement	4	2 158 397	2 103 191
Produit de cession	5	8 366	
(Gain) perte sur cession	6	(5 927)	487 868
Réduction de valeur / Reclassement	7	960 610	
	8	2 160 836	3 551 669
Propriétés destinées à la revente			
Coût des propriétés vendues	9	165 100	
Réduction de valeur / Reclassement	10		(960 610)
	11	165 100	(960 610)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Remboursement ou produit de cession	12	145 083	232 677
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		
	15	145 083	232 677
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		
Remboursement de la dette à long terme	17 (1 235 830)(1 228 819)(
	18	(1 235 830)	(1 228 819)
			(1 104 774)
Affectations			
Activités d'investissement	19 (280 400)(338 994)(
Excédent (déficit) accumulé			156 383)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	131 410	131 410
Excédent de fonctionnement affecté	21	113 180	94 810
Réserves financières et fonds réservés	22	(290 254)	(307 754)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(2 823)	50 559
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24		
	25	(439 244)	(404 981)
	26	(1 675 074)	837 219
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 430 195	1 894 619

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	1 470 078
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Administration générale	2 (6 274)(74 119)
Sécurité publique	3 (178 353)(854 876)
Transport	4 (1 367 255)(1 656 908)
Hygiène du milieu	5 (358 640)(1 424 317)
Santé et bien-être	6 ()()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()()	()
Loisirs et culture	8 (1 441 614)(180 827)
Réseau d'électricité	9 ()()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()	()
	11 (3 352 136)(4 191 047)
Propriétés destinées à la revente		
Acquisition	12 (165 100)(()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	13 ()()	()
Financement		
Financement à long terme des activités d'investissement	14 763 103	1 755 184
Affectations		
Activités de fonctionnement	15 338 994	156 383
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	16 698 392	32 231
Excédent de fonctionnement affecté	17 251 874	505 291
Réserves financières et fonds réservés	18	
	19 1 289 260	693 905
	20 (1 464 873)	(1 741 958)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21 5 205	704 436

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Rémunération			
Liée au programme Accès entreprise Québec	1		
Autre	2	5 201 352	5 346 057
			5 152 969
Charges sociales			
Liées au programme Accès entreprise Québec	3		
Autres	4	1 247 205	1 221 673
			1 055 778
Biens et services			
Services obtenus d'organismes municipaux			
Compensations pour services municipaux	5		
Ententes de services			
Services de transport collectif	6		
Autres services	7	48 705	57 412
Autres biens et services	8	7 881 120	7 321 774
			6 445 058
Frais de financement			
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge			
De l'organisme municipal	9	547 997	590 702
D'autres organismes municipaux	10		
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	40 985	7 798
D'autres tiers	12		43 042
Autres frais de financement	13	6 500	9 655
			7 585
Contributions			
Organismes municipaux			
Quotes-parts	14	1 008 453	994 278
Transferts	15		
Autres	16	247 966	247 966
Autres			
Transferts	17		
Autres	18	49 652	43 981
			41 401
Amortissement			
Immobilisations corporelles	19		2 158 397
Actifs incorporels achetés	20		2 103 191
Autres			
▪ Mauvaises créances	21.1	192	(62 391)
▪ Subventions individus et organismes	21.2	69 635	65 742
▪ Coût des propriétés vendues	21.3		165 100
▪ Réclamations dommages et intérêts	21.4	30 000	11 858
	22	16 379 762	18 180 002
			16 673 797

Note

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	7 781 889	7 461 013
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 575 071	2 660 608
Réserves financières et fonds réservés	3	1 894 739	1 586 985
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(47 736)	(50 559)
Financement des investissements en cours	5	(709 926)	(715 131)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	39 138 702	37 626 769
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	50 632 739	48 569 685
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	7 781 889	7 461 013
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	7 781 889	7 461 013
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Dépenses diverses/Remb. DTL	12.1	1 134 216	1 402 312
▪ Aménagements horticoles/Arbres	12.2	60 859	60 859
▪ Alloc départ/Mise valeur/Élect	12.3	33 861	32 599
▪ Incendie	12.4	407 591	344 787
▪ Égout	12.5	451 773	472 831
▪ Aqueduc	12.6	305 557	347 220
▪ Budget suivant	12.7	181 214	
	13	2 575 071	2 660 608
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	2 575 071	2 660 608

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale	17.1	
■	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	19.1	
■	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 622 877
Organismes contrôlés et partenariats	22	1 332 623
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	23	184 362
Administration municipale	24	184 362
Organismes contrôlés et partenariats		
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	87 500
Autres		70 000
■	30.1	
	31	1 894 739
	32	1 894 739
		1 586 985

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()	()
Autres	37 ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()	()
Assainissement des sites contaminés	39 ()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()	47 736()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()	()
Autres	43.1 ()	()
	44 ()	47 736()
		50 559()
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	46 ()	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	48 ()	()
Autres	49.1 ()	()
	50 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()	()
Mesure relative à la COVID-19	52 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()	()
Autres	55.1 ()	()
	56 ()	()
Eléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres	61.1	
	62	
	63 ()	47 736()
		50 559()

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	284 384	283 081
Investissements à financer	65	(994 310)()	998 212
	66	(709 926)	(715 131)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	48 575 719	47 384 419
Propriétés destinées à la revente	68	2 502 674	2 502 674
Prêts	69	1 534 640	1 679 723
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	52 613 033	51 566 816
Ajustements aux éléments d'actif	73	(49 126)	(49 126)
	74	52 563 907	51 517 690
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75	(14 453 892)()	14 994 244
Frais reportés liés à la dette à long terme	76	(91 092)()	77 804
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	1 119 779	1 181 127
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80	(13 425 205)()	13 890 921
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81	()()	()
	82	(13 425 205)()	13 890 921
	83	39 138 702	37 626 769

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 ()()
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ()()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 ()()
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()()
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
	-	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 ()()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice		
avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()()

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ())()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ())()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84 ())()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ())()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104	1
--	-----	---

Description des régimes et autres renseignements

Le régime de retraite des employés de la Ville de Rigaud est un régime de retraite à cotisations déterminées. La charge est représentée par la cotisation due par la ville en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice à un taux équivalent à 5.5%, 7%, 8% et 9% du salaire versé à l'employé.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	237 457
	110	237 457
		168 747

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111

Description des régimes et autres renseignements

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	5

Description du régime

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	4 708
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM	119	15 000
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	3 981
	121	18 981
		20 689

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	9 441 620	9 716 745
Taxes spéciales			
Service de la dette	2	1 309 333	1 347 756
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7	70 805	61 298
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	10 821 758	11 125 799
			10 785 937
SUR UNE AUTRE BASE			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	401 843	405 180
Égout	13	338 231	374 295
Traitement des eaux usées	14	368 809	328 469
Matières résiduelles	15		
Autres			
▪ Matières résiduelles	16.1	937 430	944 759
▪ Cours d'eau	16.2	55 000	
Centres d'urgence 9-1-1	17	38 600	46 260
Service de la dette	18	336 560	195 918
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20		
Activités d'investissement	21		
	22	2 476 473	2 294 881
			2 203 103
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24		
	25		
	26	2 476 473	2 294 881
	27	13 298 231	13 420 680
			12 989 040

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
	28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures			
	29		
Compensations pour les terres publiques	30	30	30
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31	81 927	81 960
Cégeps et universités	32		84 481
Écoles primaires et secondaires	33	366 280	353 543
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		364 558
	35	448 237	435 533
			449 069
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	36	1 148 786	1 148 783
Taxes sur une autre base			1 138 400
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39	1 148 786	1 148 783
			1 138 400
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44	19 535	20 490
	45	19 535	20 490
	46	1 616 558	1 604 806
			24 663
			1 612 132

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	40 985	7 798	51 614
Sécurité civile	51			6 718
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	92 500	47 024	(8 879)
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63		21 466	(3 738)
Réseau de distribution de l'eau potable	64	13 537	5 730	14 778
Traitement des eaux usées	65		1 026	
Réseaux d'égout	66	13 538	111 609	14 778
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	85 000	68 546	214 395
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71	80 000	90 542	
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	75		
Autres	76		
Sécurité du revenu	77		
Autres	78		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	79		
Rénovation urbaine	80		
Promotion et développement économique	81		
Autres	82		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	83	9 000	12 434
Activités culturelles			16 189
Bibliothèques	84	26 359	28 999
Autres	85		25 874
Réseau d'électricité	86		
	87	360 919	395 174
			331 729

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale			
Sécurité publique			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile			
Autres	92		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	94		966 268
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien			
Transport par eau	101		
Autres	102		
Autres			
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		
Réseau de distribution de l'eau potable	105		812 940
Traitement des eaux usées	106	150 000	61 159
Réseaux d'égout	107	10 000	592 378
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective	109		
Collecte et transport	110		
Tri et conditionnement	111		
Autres	112		
Autres	113		
Cours d'eau	114		
Protection de l'environnement	115		
Autres	116		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu	118		
Autres	119		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	120		
Rénovation urbaine	121		
Promotion et développement économique	122		
Autres	123		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	124	1 021 508	560 252
Activités culturelles			
Bibliothèques	125		
Autres	126		
Réseau d'électricité	127		
	128	1 181 508	621 411
			2 371 586

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129		
Péréquation	130		
Neutralité	131		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133		
Fonds de développement des territoires	134		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	423 371	423 371
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137		
Autres	138	31 302	
	139	423 371	454 673
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 965 798	1 471 258
			2 832 023

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffre et application de la loi	141		
Évaluation	142		
Autres	143	252	252
	144	252	252
Sécurité publique			
Police	145		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	146		
Autres	147	238 817	226 004
Sécurité civile	148		18 471
Autres	149		
	150	238 817	244 475
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	151		
Enlèvement de la neige	152	1 500	1 283
Autres	153		1 202
Transport collectif	154		
Autres	155		
	156	1 500	1 283
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	13 805	13 843
Réseau de distribution de l'eau potable	158		13 771
Traitements des eaux usées	159		
Réseaux d'égout	160		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	161		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	162		
Tri et conditionnement	163		
Autres	164	5 000	11 186
Autres	165		19 114
Cours d'eau	166		
Protection de l'environnement	167		
Autres	168		
	169	18 805	32 885

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	179		86
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		86
Réseau d'électricité	183		
	184	259 122	315 730
			278 814

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffre et application de la loi	185		
Évaluation	186		
Autres	187	9 845	20 604
	188	9 845	12 996
Sécurité publique			
Police	189		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	190		
Autres	191	3 000	8 634
Sécurité civile	192		
Autres	193		
	194	3 000	8 634
			6 282
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	195	4 400	3 399
Enlèvement de la neige	196		
Autres	197		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	198		
Transport adapté	199		
Transport scolaire	200		
Autres	201		
Autres	202		
	203	4 400	3 399
			3 236
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204		
Réseau de distribution de l'eau potable	205		
Traitement des eaux usées	206		
Réseaux d'égout	207	2 500	3 711
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	208	2 500	1 063
Matières recyclables	209		
Autres	210		
Cours d'eau	211		
Protection de l'environnement	212		
Autres	213		
	214	5 000	1 063
			7 514

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	215		
Autres	216		
Sécurité du revenu	217		
Autres	218		
	219		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	220	16 000	10 300
Rénovation urbaine	221		12 900
Promotion et développement économique	222		
Autres	223		
	224	16 000	10 300
Loisirs et culture			
Activités récréatives	225	174 150	196 566
Activités culturelles			206 691
Bibliothèques	226	3 630	5 796
Autres	227		4 007
	228	177 780	202 362
Réseau d'électricité			
	229		
	230	216 025	246 362
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	475 147	562 092
			532 440

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	232	27 610	24 151
Droits de mutation immobilière	233	1 500 000	1 226 708
Droits sur les carrières et sablières	234		
Autres	235		
	236	1 527 610	1 356 640
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	237	15 000	35 968
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	238		
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	239	318 000	561 122
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	5 927	(487 868)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242	410 000	
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243		
Contributions des promoteurs	244	569 268	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245		
Contributions des organismes municipaux	246		
Autres contributions	247		
Redevances réglementaires	248		
Autres	249	191 600	114 276
	250	191 600	1 283 138
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	251		(373 592)

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024			Réalisations 2024		Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	278 940	276 553		276 553	257 613
Greffé et application de la loi	2	495 838	548 841		548 841	456 914
Gestion financière et administrative	3	1 565 767	1 736 081	194 367	1 930 448	1 919 111
Évaluation	4	232 608	234 546		234 546	194 706
Gestion du personnel	5	71 970	74 115		74 115	76 457
Autres						
▪ Conciergerie et mauv. créances	6.1	99 215	35 807		35 807	97 670
	7	2 744 338	2 905 943	194 367	3 100 310	3 002 471
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	1 856 430	1 285 016		1 285 016	940 652
Sécurité incendie						
▪ Premiers répondants	9					
Autres	10	1 993 879	1 901 088	274 247	2 175 335	2 078 651
Sécurité civile	11	61 875	44 947		44 947	146 068
Autres	12	23 319	20 235		20 235	14 280
	13	3 935 503	3 251 286	274 247	3 525 533	3 179 651
TRANSPORT						
Réseau routier						
▪ Voirie municipale	14	1 927 431	2 043 238	734 411	2 777 649	2 724 412
Enlèvement de la neige	15	1 500 000	1 194 111		1 194 111	1 308 499
Éclairage des rues	16	42 000	35 239		35 239	45 914
Circulation et stationnement	17	98 000	99 247		99 247	76 855
Transport collectif						
▪ Transport en commun	18	287 618	287 618		287 618	268 801
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	3 855 049	3 659 453	734 411	4 393 864	4 424 481

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	12 000	8 583	148 802	157 385
Réseau de distribution de l'eau potable	24	401 734	449 000	228 011	677 011
Traitement des eaux usées	25	368 809	397 042	114 642	511 684
Réseaux d'égout	26	338 232	364 878	195 232	560 110
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	222 000	299 575		299 575
Élimination	28	161 000	169 650		161 154
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29	311 004	308 114		308 114
Tri et conditionnement	30				310 883
Matières organiques					
Collecte et transport	31	495 995	531 896	10 538	542 434
Traitement	32				235 055
Matériaux secs	33	22 800	25 577		25 577
Autres	34				20 201
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37	70 982	28 390	3 433	31 823
Protection de l'environnement	38	15 500	4 330		4 330
Autres	39	28 206	28 206		28 206
	40	2 448 262	2 615 241	700 658	3 315 899
					2 739 255
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Habitation					
Logement social	41	47 075	47 074		47 074
Autres	42				43 479
Sécurité du revenu	43				
Autres	44				
	45	47 075	47 074		43 479

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024			Réalisations 2024		Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	709 638	660 901	5 241	666 142	602 632
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	101 022	100 853		100 853	89 790
Tourisme	50	67 311	65 765		65 765	80 923
Autres	51	179 527	163 244		163 244	131 130
Autres	52	17 880	182 980		182 980	12 180
	53	1 075 378	1 173 743	5 241	1 178 984	916 655
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	70 225	78 788	41 111	119 899	105 982
Patinoires intérieures et extérieures	55	19 032	16 296		16 296	15 417
Piscines, plages et ports de plaisance	56	64 911	52 027	3 353	55 380	57 296
Parcs et terrains de jeux	57	745 772	753 088	145 224	898 312	838 283
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	70 000	71 709		71 709	62 360
Autres	60	386 752	450 249	604	450 853	383 487
	61	1 356 692	1 422 157	190 292	1 612 449	1 462 825
Activités culturelles						
Centres communautaires	62					
Bibliothèques	63	301 444	318 015	59 181	377 196	327 212
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	20 539	20 538		20 538	18 345
	67	321 983	338 553	59 181	397 734	345 557
	68	1 678 675	1 760 710	249 473	2 010 183	1 808 382

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024			Réalisations 2024		Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	522 482	555 097		555 097	517 106
Autres frais	71	66 500	43 403		43 403	34 732
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72					
Autres	73	6 500	9 655		9 655	7 585
	74	595 482	608 155		608 155	559 423
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75					
	76		2 158 397 (2 158 397)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Rigaud | 71133 |

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures		
Conduites d'eau potable	1	127 923
Usines de traitement de l'eau potable	2	796 453
Usines et bassins d'épuration	3	
Conduites d'égout	4	135 973
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	467 299
Ponts, tunnels et viaducs	7	1 631 346
Systèmes d'éclairage des rues	8	21 600
Aires de stationnement	9	
Parcs et terrains de jeux	10	398 976
Autres infrastructures	11	759 861
Réseau d'électricité	12	
Bâtiments		
Édifices administratifs	13	38 941
Édifices communautaires et récréatifs	14	307 140
Améliorations locatives	15	
Véhicules		
Véhicules de transport en commun	16	
Autres	17	832 500
Ameublement et équipement de bureau	18	6 274
Machinerie, outillage et équipement divers	19	294 590
Terrains	20	
Autres	21	
	22	3 352 136
		4 191 047

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement		
Conduites d'eau potable	1	796 453
Usines de traitement de l'eau potable	2	
Usines et bassins d'épuration	3	
Conduites d'égout	4	627 864
Autres infrastructures	5	1 396 744
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)		1 706 154
Conduites d'eau potable	6	127 923
Usines de traitement de l'eau potable	7	
Usines et bassins d'épuration	8	
Conduites d'égout	9	135 973
Autres infrastructures	10	250 992
Autres immobilisations corporelles	11	1 440 504
	12	4 191 047
	3 352 136	

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3			
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 298 099		161 195
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	11 058 416	763 103	913 818
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8	12 356 515	763 103	1 075 013
				12 044 605
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 181 127		61 348
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13	1 181 127		61 348
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15	1 181 127		61 348
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	1 534 406		153 806
Autres	17			
	18	2 715 533		215 154
	19	15 072 048	763 103	1 290 167
Dette en cours de refinancement	20	()		()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22	15 072 048	763 103	1 290 167
Note				

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	14 544 984
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	994 310
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres	5.1	

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme

Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	1 119 779
Autres montants	9	1 380 600
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	210 803
Autres	11.1	

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	12 828 112
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats

Endettement net à long terme	14	12 828 112
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	171 525
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	12 999 637

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	12 999 637
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale			
Greffre et application de la loi	1		501
Évaluation	2	230 608	230 603
Autres	3	69 669	66 708
Sécurité publique			
Police	4		
Sécurité incendie	5	10 576	10 575
Sécurité civile	6		6 474
Autres	7	15 819	15 819
Transport			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9		
Autres	10		
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12	341 499	341 499
Cours d'eau	13	15 982	1 815
Protection de l'environnement	14		8 378
Autres	15	28 206	28 206
Santé et bien-être			
Habitation	16	47 075	47 074
Autres	17		43 479
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18	113 512	113 511
Rénovation urbaine	19		101 034
Promotion et développement économique	20	97 088	97 089
Autres	21	17 880	17 880
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22		
Activités culturelles	23	20 539	20 538
Réseau d'électricité	24		
	25	1 008 453	994 278
			928 324

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	2024	2023
Rémunération	1	
Charges sociales	2	
Biens et services	3	3 352 136
Frais de financement	4	4 191 047
Autres	5	
	6	3 352 136
		4 191 047

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	5,32	35,00	9 688,00	648 716	160 986	809 702
Professionnels	2	12,30	35,00	22 392,00	1 080 446	251 650	1 332 096
Cols blancs	3	22,19	35,00	40 387,00	1 260 766	327 190	1 587 956
Cols bleus	4	23,80	40,00	49 501,00	1 385 989	339 046	1 725 035
Policiers	5						
Pompiers	6	10,69	40,00	22 236,00	781 519	110 939	892 458
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	74,30		144 204,00	5 157 436	1 189 811	6 347 247
Élus	9	7,00			188 621	31 862	220 483
	10	81,30			5 346 057	1 221 673	6 567 730

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	21 466			21 466
Réseau de distribution de l'eau potable	3	5 730			5 730
Traitement des eaux usées	4	1 026	18 688	42 471	62 185
Réseaux d'égout	5	111 609			111 609
Autres	6	699 062	130 212	440 994	1 270 268
	7	838 893	148 900	483 465	1 471 258

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	2024	2023
Administration générale		
Greffre et application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	332 195
	4	332 195
		315 378
Sécurité publique		
Police	5	
Sécurité incendie		
Premiers répondants	6	
Autres	7	59 805
Sécurité civile	8	
Autres	9	
	10	59 805
		64 780
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	11	79 203
Enlèvement de la neige	12	
Autres	13	
Transport collectif	14	
Autres	15	
	16	79 203
		61 440
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	27 353
Réseau de distribution de l'eau potable	18	521
Traitement des eaux usées	19	46 036
Réseaux d'égout	20	16 977
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	21	
Matières recyclables	22	
Autres	23	
Cours d'eau	24	
Protection de l'environnement	25	
Autres	26	
	27	90 366
		79 337
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	28	
Autres	29	
Sécurité du revenu	30	
Autres	31	
	32	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	33	
Rénovation urbaine	34	
Promotion et développement économique	35	20 206
Autres	36	
	37	20 206
		17 626
Loisirs et culture		
Activités récréatives	38	985
Activités culturelles		
Bibliothèques	39	25 395
Autres	40	
	41	26 380
		20 862
Réseau d'électricité		
	42	608 155
		559 423

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marie-Claude Frigault	1.1 Maire	38 274	19 137	16 395	357
Yves Pelletier	1.2 Conseiller	14 901	7 450		
Archie Martin	1.3 Conseiller	14 901	7 450		
Charles Meunier	1.4 Conseiller	14 901	7 450		
Marc Noël	1.5 Conseiller	14 901	7 450		
Kevin Ménard	1.6 Conseiller	14 901	7 450		
Alain Lapointe	1.7 Conseiller	14 901	7 450		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

	OUI	NON
1	_____	2 230 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> X
3	_____	\$

- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> X
---	--------------------------	---------------------------------------

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5	_____	\$
---	-------	----

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6	_____	\$
---	-------	----

Ligne 3 : Autres revenus

7	_____	\$
---	-------	----

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8	_____	\$
---	-------	----

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9	_____	\$
---	-------	----

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10	_____	\$
----	-------	----

Ligne 9 : Autres charges

11	_____	\$
----	-------	----

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12	_____	\$
----	-------	----

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13	_____	\$
----	-------	----

Ligne 14 : Débiteurs

14	_____	\$
----	-------	----

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15	_____	\$
----	-------	----

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16	_____	\$
----	-------	----

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17	_____	\$
----	-------	----

Ligne 20 : Revenus reportés

18	_____	\$
----	-------	----

Ligne 21 : Dette à long terme

19	_____	\$
----	-------	----

Ligne 24 : Libres

20	_____	\$
----	-------	----

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21	_____	\$
----	-------	----

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22	_____	\$
----	-------	----

Montant des pardons de prêts constatés

23	_____	\$
----	-------	----

Solde cumulatif au début de l'exercice

24	_____	\$
----	-------	----

Constatés au cours de l'exercice

25	_____	\$
----	-------	----

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :*

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	\$
Ligne 24 : Libres	41	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

44
45 _____ \$ 205 167 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

46
47 _____ \$ 314 929 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

48
49 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

50
51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

MRC Vaudreuil-Soulanges

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

65

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

66

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024

67 _____ \$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024

68 _____ \$

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

69 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :

- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été 71 _____ \$

Systèmes de sécurité 72 _____ \$

Chaussées pavées - entretien préventif 73 _____ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif 74 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif 75 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif 76 _____ \$

Systèmes de drainage 77 _____ \$

Abords de routes 78 _____ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$

- b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$

- c) Total des frais encourus admissibles

81 _____ \$

- d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relativs à l'entretien d'hiver :

▪ Relativs à l'entretien d'été :

- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :

- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

82 _____

b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

85 _____ 2019-12-143

b) Date d'adoption de la résolution

86 _____ 2019-12-09

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)

89 _____ 2

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)

90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)

91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)

92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)

93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)

94 _____ 525

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

95 _____ 79

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

96 _____

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	OUI	NON
------------	-----	-----

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
---	--------------------------	-------------------------------------

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------	--------------------------

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	--------------------------

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
---	--------------------------	-------------------------------------

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
---	--------------------------	-------------------------------------

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
---	--------------------------	-------------------------------------

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
---	--------------------------	-------------------------------------

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------	--------------------------

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2025

Ville de Rigaud | 71133 |

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales

Taxe foncière générale	1	10 060 950
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	1 516 288
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	58 352
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	11 635 590

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification

Services municipaux

Eau	12	398 186
Égout	13	523 352
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	859 742
Autres		
▪ Cours d'eau	16.1	1
Centres d'urgence 9-1-1	17	40 000
Service de la dette	18	325 946
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	2 147 227

Taxes d'affaires

Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	2 147 227
	27	13 782 817

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	
Compensations pour les terres publiques	3	30
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	81 927
Cégeps et universités	5	
Écoles primaires et secondaires	6	366 280
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	448 237

GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9	1 140 387
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	
Taxes d'affaires	11	
	12	1 140 387

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	

15

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	25 445
	18	25 445
	19	1 614 069

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x /100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	1 818 728 641 x /100 \$	8 471 638				
Sous-catégories résidentielles	3	x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	4	160 845 288 x /100 \$	1 589 312				
Immeubles industriels	5	x /100 \$					
Terrains vagues desservis	6	x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	6	x /100 \$					
Autres	7	x /100 \$					
Immeubles forestiers	8	x /100 \$					
Immeubles agricoles	9	x /100 \$					
Total	10		10 060 950 () ()				10 060 950
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	11	1 979 573 929 x 0,0768/100 \$	1 516 288				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	12	x /100 \$					
Sous-catégories résidentielles	13	x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	14	x /100 \$					
Immeubles industriels	15	x /100 \$					
Terrains vagues desservis	16	x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	16	x /100 \$					
Autres	17	x /100 \$					
Immeubles forestiers	18	x /100 \$					
Immeubles agricoles	19	x /100 \$					
Total	20		1 516 288 () ()				1 516 288

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	22	x	/100 \$				
Sous-catégories résidentielles	23	x	/100 \$				
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$				
Immeubles industriels	25	x	/100 \$				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$				
Autres	27	x	/100 \$				
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$				
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$				
Total	30			() () ()			
Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	32	x	/100 \$				
Sous-catégories résidentielles	33	x	/100 \$				
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$				
Immeubles industriels	35	x	/100 \$				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$				
Autres	37	x	/100 \$				
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$				
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$				
Total	40			() () ()			
			Valeur locative imposable				
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41	x	%	() () ()			

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Par unité de logement
Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels		
(montant fixe)		
Eau	1	210,11 \$
Égout	2	200,01 \$
Eau et égout	3	\$
Traitement des eaux usées	4	\$
Matières résiduelles	5	94,22 \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code	Préciser
Aqueduc réseau unifié - phase 1	6.1 110,6000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Aqueduc réseau unifié phase 1	6.2 0,3495	7 - autres (préciser)	du mètre cube
Aqueduc réseau unifié phase 2	6.3 55,0000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Aqueduc réseau unifié phase 2	6.4 0,1622	7 - autres (préciser)	du mètre cube
Aqueduc réseau unifié 244-2008	6.5 0,0008	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Égout séparatif - Saint-Viateur 294-2011	6.6 0,0077	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Réseau d'égout Poudrière	6.7 866,7000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Réseau d'égout Hudson Club	6.8 387,5000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Égout Rigaud - Compteur	6.9 0,9000	7 - autres (préciser)	du mètre cube
Entretien fosse septique - permanent	6.10 26,4600	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Entretien fosse septique - chalet	6.11 26,4600	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Entretien fosse septique - UV	6.12 254,1800	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Réseau aqueduc Gauthier	6.13 329,5100	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Aqueduc réseau unifié - compteur	6.14 0,8700	7 - autres (préciser)	du mètre cube
Enlèvement ordure - 360 L	6.15 123,2000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Enlèvement matières recyclables	6.16 76,2000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Enlèvement matières organiques	6.17 73,1700	4 - tarif fixe (compensation)	par unité

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

	Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		Immeubles agricoles
			Immeubles non résidentiels	Autres	
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	1		1 712 841		
De secteur	2				
Autres	3				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	4				
Autres	5				
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	6				
Autres	7				
	8		1 712 841		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

<i>Non audité</i>	Immeubles forestiers	Résiduelle			Total
		Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	1		9 864 397		11 577 238
De secteur	2		58 352		58 352
Autres	3				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	4		325 946		325 946
Autres	5		1 781 281		1 781 281
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	6				
Autres	7				
	8		12 029 976		13 742 817

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité	OUI	NON
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	2 <input type="checkbox"/>	X
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles résidentiels dans la catégorie résiduelle en vertu des articles 244.64.8.1 à 244.64.8.10 LFM	3 <input type="checkbox"/>	X
▪ Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	4 <input type="checkbox"/>	X
▪ Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et/ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	5 <input type="checkbox"/>	X
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
e) Division du territoire en secteurs aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale en vertu des articles 244.64.10 à 244.65.26 LFM	6 <input type="checkbox"/>	X
▪ Pour chaque secteur, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
f) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	7 <input type="checkbox"/>	X
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	8 <input type="checkbox"/>	X
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	9 <input type="checkbox"/>	X
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étaillées, au dépôt du rôle de perception de 2025 :	10 <input type="text"/> \$	
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2025 :	11 <input type="text"/> \$	
g) Octroi d'un dégrèvement ou application d'une majoration en vertu des articles 253.36 à 253.53 LFM	12 <input type="checkbox"/>	X

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

- h) Imposition d'une taxe supplémentaire sur les terrains vagues non desservis dans tout périmètre d'urbanisation en vertu des articles 244.65 à 244.67 LFM

13

Si oui, indiquer le montant total prévu en 2025

14 _____ \$

- Pour chaque taxe imposée, décrire son assiette d'application et son taux adopté.

2. Données requises aux fins du calcul du taux global de taxation

Taux unique ou taux sectoriel uniformisé

Taxe foncière générale

15 _____

Taxes spéciales

Service de la dette

16 0,0768

Activités de fonctionnement

17 _____

Activités d'investissement

18 _____

Taux de la catégorie/sous-catégorie résiduelle ou taux de base uniformisé

Taxe foncière générale

19 0,4658

Taxes spéciales

20 _____

Service de la dette

21 _____

Activités de fonctionnement

22 _____

Activités d'investissement

3. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?

23

4. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 :

a) une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM

24

b) une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM

25

- Si oui, pour chaque taxe imposée, décrire sa catégorie, son assiette d'application et son taux adopté.

5. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2025 pour des exploitations agricoles enregistrées?

26

Si oui, indiquer le montant.

27 _____ \$ 575 422 \$

6. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)

28 _____ \$

7. Date d'adoption du budget par le conseil

29 _____ 2024-12-18

8. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)

30 _____ 16 667 271 \$

9. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget

31 _____ 1 322 780 \$

10. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget

32 _____ 553 150 \$

11. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévu au budget

33 _____ \$